



Communiqué de presse

Lognes, le 10 février 2010

Les chambres consulaires de Seine-et-Marne portent la voix de l'économie dans le débat sur le projet de territoire de la Seine-et-Marne

Dans le cadre de la consultation lancée par le Conseil Général, les chambres consulaires – Chambre d'Agriculture, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambres de Métiers et de l'Artisanat – proposent une réflexion commune sur le développement économique de la Seine-et-Marne

Conformément à leur mission de contribuer au développement économique des territoires et des entreprises, les chambres consulaires participent aux diverses réflexions menées sur le développement économique de la Seine-et-Marne, comme ce fut notamment le cas dans le cadre de l'élaboration du SRDE (Schéma Régional de Développement Economique) et de la révision du SDRIF (Schéma Directeur de la Région Ile-de-France).

Le Conseil Général de Seine-et-Marne ayant lancé une consultation intitulée « Seine-et-Marne en projets », les chambres consulaires ont décidé de s'associer pour produire une contribution commune concernant le développement de notre département, les atouts à valoriser, les faiblesses à combler, les impératifs à prendre en compte.

Le développement de la Seine-et-Marne doit en premier lieu se fonder sur **la valorisation des atouts économiques du département**, en s'appuyant sur :

→ **une diversification des moteurs de notre économie** : certains secteurs aujourd'hui peu valorisés pourraient permettre à la Seine-et-Marne de renforcer sa contribution à l'excellence régionale : logistique, fonctions tertiaires supérieures, industrie, agriculture notamment ;

→ **un ancrage territorial de ces moteurs de l'économie autour de polarités économiques et d'habitat fortes**, notamment par la création de pôles métropolitains qui animent 3 Territoires Economiques Majeurs (Marne-la-Vallée/Meaux ; Sénart/Villaroche/Melun ; Roissy Plaine de France), le maillage par des liaisons en infrastructures performantes, et l'arrimage des activités économiques au sein de ces territoires par un ancrage des activités industrielles et tertiaires, et l'adaptation des qualifications aux besoins des entreprises et de la population ;

→ **la structuration de véritables filières économiques** en créant les conditions favorables à leur développement à l'aide des outils de la planification et des zones d'activité économiques.

Deuxième enjeu : assurer la cohésion de la Seine-et-Marne en veillant à :

- **l'équilibre habitat/emploi ;**
- **une structuration de l'espace rural et des territoires urbains isolés autour de bassins de vie** eux-mêmes centres d'activités ;
- **un maillage en infrastructures de ces bassins de vie.**

Troisième enjeu : élaborer un modèle durable et singulier par 3 propositions :

- **Aborder de manière différenciée selon le territoire la problématique de la place de la voiture**, la problématique de la stratégie de déplacements n'étant pas la même en zone urbaine et dans les secteurs peu denses.
- **Mettre en œuvre une politique visant à créer des plates-formes multimodales** et à aménager les infrastructures nécessaires à la circulation des marchandises ;
- **Elaborer un schéma organisationnel pour notre département** pour construire une vision concertée et partagée pour un développement durable de notre département.

Cette contribution commune ainsi qu'une synthèse sont disponibles :

sur le site Internet de la CCI : www.seineetmarne.cci.fr.

sur le site Internet de la CMA Nord 77 : www.cmanord77.fr

sur le site Internet de la CMA Sud 77 : www.cm-montereau.fr

Contact presse :

CCI Seine-et-Marne / Evelyne DULAC

Tél. : 01 64 11 80 57 – Mail : evelyne.dulac@seineetmarne.cci.fr